

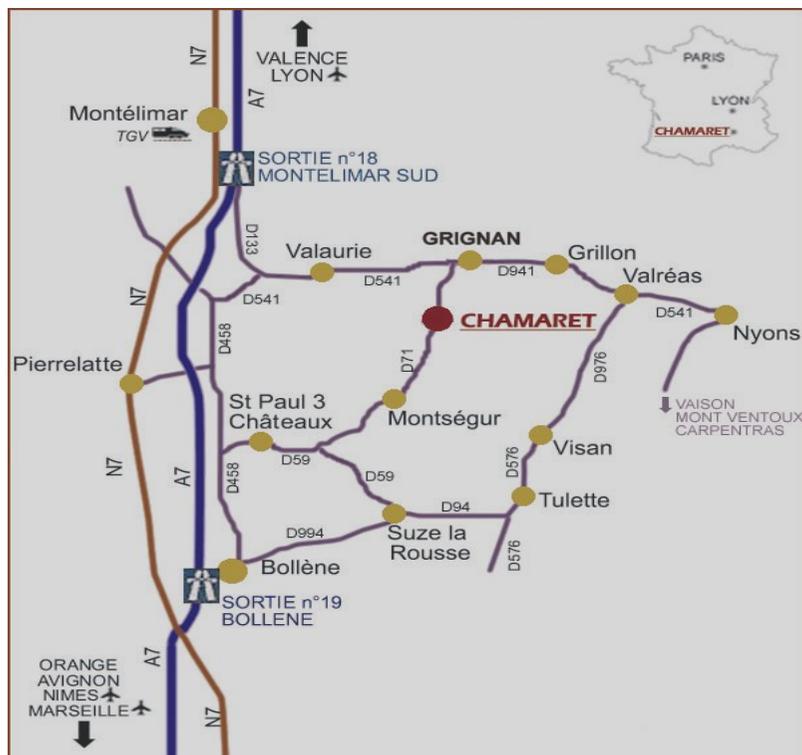
# AMBIANCE ASSUREE A L'ARRIVEE

AVEC LES GROUPES :

*IRMINSOUL, SENOS, CARO SISTER'S, TRANSACTION*  
Organisé par l'assoc France HUNGHI VIETNAM

A CHAQUE INSCRIT  
UN PRODUIT LOCAL ET  
UNE ASSIETTE COMPOSEE  
(nems riz ou saucisses frites)

AIRE DE CAMPING ET DE CAMPING CAR  
GRATUITE POUR LE WEEK END



# CHAMARET



**TRAIL DU ROUVERGUE**  
Et  
**FETE DE LA MUSIQUE**

**Samedi 20 juin 2009**

Départ : 18 heures

**30 Kms :+ 900 m**

**15 Kms :+ 500 m**

**Randonnée 10 kms**

<http://traildurouvergue.monsite.orange>

# TRAIL DU ROUVERGUE BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Né(e) en 19 \_\_ \_\_ Catégorie JU CA SE V1 V2 V3 V4

Sexe : M  F

Club :

Numéro de licence (facultatif) : FFA n° :

Tél. : @ Mail :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Cochez la case correspondante :

Trail 30 Km D+ 900m 10 €

Trail 15 Km D+ 500m 10 €

Randonnée 10 Km D+ 500m 6 € (gratuit pour les enfants – de 14ans)  
**Une assiette composée et un produit local offerts à chaque inscription**

1. Joindre obligatoirement un certificat médical de « non contre indication à la course à pied » (sauf Randonneurs et licenciés).
2. Pour les licenciés joindre obligatoirement la photocopie de la licence 2008/2009
3. Joindre un chèque à l'ordre de : Club Athlétique Chamarétois (CAC)
4. A renvoyer à l'adresse : Rue dou Carrierou 26230 CHAMARET
5. Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et j'accepte le règlement en vigueur ci-après

A , le

Signature :

## REGLEMENT TRAIL DU ROUVERGUE

### ARTICLE 1 : DESCRIPTION

Le Trail du Rouvergue comprend deux épreuves sur chemins  
- 30 kms pour 900m dénivelé positif. Catégories Espoirs à Vétérans.  
- 15 kms pour 500m dénivelé positif. Catégories Cadets à Vétérans.  
Les mineurs devront présenter une autorisation signée des parents ou tuteurs.  
Ces deux parcours sont balisés avec de la rubalise.

### ARTICLE 2 : RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents physiques et physiologiques, immédiats et ultérieurs, qui pourraient survenir aux participants au cours de l'épreuve.  
Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de Groupama.  
Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence; il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement.  
Certificat médical : aucun dossier ne sera attribué sans certificat médical ou photocopie de la licence.  
*Extrait de la loi du 23 mars 1999 article 6 : la participation aux compétitions sportives agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique sportive compétition, ou pour les non licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat médical (ou copie certifiée conforme), qui doit dater de moins d'un an.*

### ARTICLE 3 : RAVITAILLEMENTS

Plusieurs points de ravitaillement sont prévus :  
- 2 pour le Trail de 30 Kms  
- 1 pour le Trail de 15 Kms .  
- 1 à l'arrivée

### ARTICLE 4 : CLASSEMENTS ET RESULTATS

Pour chacun des parcours il sera établi un classement général & un classement par catégorie.  
La remise des lots aura lieu aux alentours de 22 heures.  
Seront récompensés les 3 premiers masculins et les 3 premières féminines du classement général de chacun des parcours( Pas de récompenses par catégories)

### ARTICLE 5 : RETRAIT DOSSARDS – DEPART - ARRIVEE

Le retrait des dossards se fait au stade à partir de 15h.  
Le départ et l'arrivée se font au stade.  
Le départ des deux courses aura lieu à 18h.

### ARTICLE 6 : INSCRIPTIONS

Le prix de l'inscription est de 10€  
Les Inscriptions peuvent se faire soit par courrier postal soit par courriel [traildurouvergue@yahoo.fr](mailto:traildurouvergue@yahoo.fr) soit par Téléphone au 04.75.53.08.29 ou 06.31.97.42.53  
Les inscriptions sont définitives lorsque l'association Club Athlétique Chamarétois est en possession du bulletin d'inscription (dûment rempli et signé) accompagné du certificat médical(ou photocopie licence) et du règlement.  
Les inscriptions sont à envoyer à :Club Athlétique Chamarétois Rue dou carrierou 26230 Chamaret

### ARTICLE 7 : SECURITE

La sécurité de la course est assurée par des signaleurs bénévoles.  
Le service médical est assuré par la Croix Rouge. Celle-ci peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

### ARTICLE 8 : DISPONIBILITES DIVERSES

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.  
Le dossard doit être visible durant toute la course.